

## Les métiers de la cohésion sociale

### Déclaration du groupe UNSA

Alors que les métiers de la cohésion sociale ont été fortement sollicités depuis deux ans sans être vraiment reconnus pour leur utilité, la commission Travail et Emploi a fait le choix de traiter ce sujet en prenant en compte la parole des professionnels.

C'est un changement de paradigme car on parle plus souvent des dispositifs en place que du mal être des professionnels en charge de les mettre en œuvre quel que soit le lieu d'exercice de la profession dans le public, le privé ou le secteur associatif.

Même si les circuits sont différents, l'avis aurait gagné à préciser davantage cela car les personnels nombreux exerçant dans les 3 fonctions publiques ne doivent pas être les oubliés de l'Histoire. Ils rencontrent les mêmes difficultés en matière d'information, de formation continue, de rémunération...

Plusieurs préconisations répondent à l'urgence dans ce domaine puisque son fil conducteur concerne la structuration des emplois et l'attractivité des métiers tout en ouvrant la réflexion sur des métiers de l'intervention sociale non encore codifiés dans la sphère Travail social.

Dès les premières préconisations, l'avis démontre sa volonté d'apporter des réponses opérationnelles au manque d'attractivité ainsi que de donner un sens au métier. L'avis cible des mesures faciles à mettre en place rapidement en levant des freins dus à certains dispositifs ou en innovant avec des propositions adaptées aux besoins actuels.

L'UNSA estime important de renforcer les ratios de personnels tant en taux d'encadrement qu'en taux de professionnels qualifiés car c'est la base pour rendre un service de qualité et prévenir les risques psychosociaux. Par ailleurs, nous soutenons les préconisations développant un meilleur dialogue social indispensable pour porter à tous les niveaux utiles les besoins des « invisibles ».

En matière de gouvernance du secteur, des marges de progrès existent tant dans la prise en considération de ces métiers comme ceux du monde de la santé et de l'éducation pour le développement humain.

Si l'UNSA n'est pas opposée à la mise en place d'un Conseil National de l'Investissement Social placé auprès du Premier ministre, nous pensons qu'il devra interroger toutes les politiques et les professionnels participant au développement humain (santé, éducation, urbanisme, parentalité...) et mieux articuler avec le rôle du Haut Conseil du Travail Social exclusivement dédié au travail social et non aux politiques sociales.

Certes l'évolution des missions du HCTS est souhaitable mais il sera nécessaire d'intégrer dans la réflexion les comités locaux du travail social et du développement social car autrement des questions de faisabilité, de légitimité interféreront du fait qu'ils sont à la main des collectivités territoriales. Leur diversité correspond aux diversités des territoires.

Aux politiques et décideurs de s'emparer désormais de ce travail pour rendre ce modèle social encore plus opérant et valorisant pour tous les acteurs.

L'UNSA a voté cet avis qui n'a édulcoré aucun angle et démontre la complexité d'un système lié à une multitude de politiques publiques portées par une multitude d'acteurs et de financeurs où les professionnels font vivre au quotidien la cohésion sociale.